

Le Riou de l'Argentière

LE CONSEIL SYNDICAL

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
BP 46
06212 MANDELIEU LA NAPOULE Cedex

Mandelieu le : 27 mars 2017

Objet : Subvention aux travaux de vulnérabilité de la résidence

Monsieur le Maire,

Je me permets de venir vous solliciter pour avoir quelques précisions sur les subventions qui peuvent être attribuées aux 23 copropriétés concernées par les préconisations de la Société ARTELIA, suite au sinistre du 3 octobre 2015.

En effet, j'ai participé aux deux réunions qui ont été organisées le 7 mars par vous-même et le 21 mars par Maître Sébastien Leroy, et au cours desquelles je n'ai pas trouvé une totale concordance sur les conditions d'octroi de cette subvention.

J'ai bien noté que :

- Nous devons faire une Assemblée Générale avant le mois de juillet pour que les 23 copropriétés vous remettent une délibération dans laquelle les propriétaires donnent leur accord pour faire les travaux demandés par la Société ARTELIA ;
- Ces délibérations vous étaient indispensables pour lancer le dossier de subvention

En ce qui concerne notre copropriété, nous avons prévu une Assemblée Générale fin juin pour respecter votre demande (nous sommes toujours dans l'attente du modèle de délibération que vous deviez nous adresser, afin que toutes les résidences aient le même texte).

Par contre, se posent pour moi deux questions, auxquelles je n'ai pas trouvé les mêmes réponses au cours des deux réunions :

1) Si pour des raisons de sécurité et de responsabilité envers nos copropriétaires nous souhaitions faire les travaux 2e semestre 2017, pourrions-nous bénéficier de la subvention, lors de son déblocage, soit :

- 40 % par l'état (Fond Barnier)
- 20 % par la Collectivité des Iles de Lerins
- 20 % par la Région

sur présentation des factures des travaux réalisés.

.../...

Ou,

2) Devons-nous attendre le déblocage de l'aide prévue, certainement de nombreux mois, pour lancer nos travaux, ce qui me paraît contraire à notre souhait de sécurisation rapide de notre résidence et à notre sens des responsabilités.

En vous remerciant par avance de votre réponse,

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma parfaite considération.

La Présidente

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Rodot', with a long, sweeping horizontal stroke extending to the right.

Anne-Marie RODOT

Cc : M. Blazy Syndic Phénix Consultants